

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2202 Approfondissement disciplinaire et didactique en géog			
Ancien Code	PERH2B22ADGEO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB2220		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Claire LIBERT (libertc@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) HELHa Loverval Samir ABI (abis@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) vise l'approfondissement par l'étudiant des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences d'enseignement de la géographie dans l'enseignement secondaire. Elle porte sur la mobilisation des contenus à enseigner de la S1 à la S3 ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée au développement durable, à l'éducation à la citoyenneté, à l'éducation aux médias, à l'EVRAST et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement (UE), l'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage:

- Mettre en œuvre la démarche géographique et sa transposition didactique sur des objets d'étude du Tronc commun.
- Démontrer une maîtrise des contenus disciplinaires et du vocabulaire spécifique à la géographie.
- Transposer les contenus et méthodes pédagogiques développés au cours de l'unité à de nouvelles situations

rencontrées en classe de géographie de la S1 à la S3.

- Concevoir des situations d'apprentissage favorisant l'acquisition des savoirs et savoir-faire géographiques essentiels au développement des compétences des élèves au niveau secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B22ADGEOA Approfondissement disciplinaire et didactique en géographie 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B22ADGEOA Approfondissement disciplinaire et didactique en géographie 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans les fiches descriptives fournies de chaque implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement disciplinaire et didactique en géographie			
Ancien Code	6_PERH2B22ADGEOA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB2221		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire LIBERT (libertc@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'approfondissement par l'étudiant des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences d'enseignement de la géographie dans l'enseignement secondaire. Elle porte sur la mobilisation des contenus à enseigner ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- D'appliquer les bases de la démarche géographique et sa transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.
- De faire preuve de sa maîtrise des contenus et du vocabulaire disciplinaires.
- De transposer les contenus et méthodes d'enseignement, développés durant l'unité, à de nouvelles situations à vivre en classe de géographie du secondaire.
- De concevoir des situations d'apprentissage permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire en géographie indispensables à l'exercice des compétences à destination d'élèves de la S1 à la S3.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les savoirs requis pour enseigner les risques climatiques : météorologie et climatologie.

Les liens entre le réchauffement climatique et des aléas naturels (Inondations, cyclones, sécheresses).

Les attendus en lien avec les savoir-faire et les compétences du Tronc commun.

Prise en main et utilisation d'outils numériques spécifiques à la géographie en lien avec les thèmes abordés.

Mise en œuvre de la démarche d'investigation géographique (Référentiel FHGES du Tronc commun) en lien avec les thèmes abordés et conception d'activités à destination d'élèves de la S1 à la S3 (Référentiel FHGES du Tronc commun).

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés. Selon les opportunités : intervention de personnes-ressources, visites de terrain et/ou culturelle. Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre note afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

À la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Notes de cours mis à disposition sur ConnectEd

Référentiels et programmes d'enseignements : Référentiel du Pacte d'excellence FWB (2022). Étude du Milieu D/2008/7362/3/40. Formation géographique D/2018/7362/3/15. Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14.

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées (liste non exhaustive) :

Boesch Q. (2022). Climatologie, Ed. Deboeck

Doutreloup S. (2016) Climatologie et météorologie: les notions de base (Bulletin de G.E.O. (géographie, écologie, environnement, organisation de l'espace)

Les atlas des éditions « Autrement », les manuels à destination du secondaire, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours; les liens vers des sites et articles de référence; les consignes des travaux à réaliser.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste, pour 80 % de la note, en un examen mixte :

- une partie écrite (classique ou numérique) relative à la partie didactique.
- un examen oral (précédé d'un temps de préparation individuel) portant sur la maîtrise des savoirs et compétences géographiques, les capacités à analyser un aléa climatique.

20 % de l'évaluation sera consacré à la partie de cours de Sophie Kilesse (travail).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exm	80			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présent) , PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).